

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22183 - 82ÈME ANNÉE

Fonction publique : mobilisations à Saint-Denis devant la préfecture et à Saint-Pierre



Salaires, emplois, moyens et défense des services publics : la mobilisation a réuni ce mardi 29 septembre des agents de la fonction publique devant la préfecture à Saint-Denis. Un défilé a eu lieu à Saint-Pierre. Réunis à l'appel de huit organisations syndicales, les manifestants ont dénoncé les restrictions budgétaires annoncées et appelé à un changement de cap pour répondre aux besoins de la population réunionnaise.

Cette mobilisation intervient alors que les premières

orientations du budget 2027 font craindre aux organisations syndicales de nouvelles contraintes pour les administrations, les agents et les usagers. Face à cette perspective, l'intersyndicale défend d'autres choix budgétaires, fondés notamment sur une meilleure répartition des richesses et davantage de justice sociale et fiscale.

Devant la préfecture et à Saint-Pierre, les revendications ont porté sur les salaires et les conditions de travail. Les syndicats demandent notamment une re-

valorisation du point d'indice, son indexation sur l'inflation, une refonte des grilles indiciaires et des mesures permettant aux débuts de carrière de se situer au-dessus du SMIC. L'égalité salariale entre les femmes et les hommes et la revalorisation des filières à prédominance féminine figurent également parmi les revendications.

Les manifestants ont aussi insisté sur la nécessité de renforcer les moyens humains et matériels des services publics. À La Réunion, où les besoins sociaux sont importants et où les conséquences du dérèglement climatique accentuent les situations d'urgence, les syndicats estiment que les services publics

doivent être renforcés plutôt que soumis à de nouvelles restrictions.

La mobilisation a également porté sur la protection des données, alors que les cyberattaques se multiplient, ainsi que sur les conditions de travail et les risques psychosociaux.

À travers cette journée de grève et de manifestation, les organisations syndicales ont ainsi voulu rappeler que les revendications des agents concernent aussi l'ensemble de la population : garantir des services publics accessibles, efficaces et capables de répondre aux crises actuelles et à venir.

Chauffeurs-livreurs : la CGTR Transport dénonce des pressions patronales

La CGTR Transport dénonce les pressions exercées par certains employeurs de la grande distribution dans le cadre de l'application de l'arrêté de 1966. Pour le syndicat, la nouvelle organisation des livraisons ne doit en aucun cas se traduire par une dégradation des conditions de travail des chauffeurs-livreurs.

La CGTR refuse que les salariés deviennent la variable d'ajustement des surcoûts et contraintes liés à l'application de la réglementation. Intensification des journées, réduction des temps de repos ou désorganisation de la vie personnelle ne sauraient être les réponses apportées aux difficultés économiques et organisationnelles des entreprises.

Le syndicat alerte également sur la situation des très petites entreprises de transport, souvent dépourvues de représentation du personnel. Le respect effectif des droits des salariés y est particulièrement exposé, notamment concernant les temps de conduite, le temps de travail et les repos journaliers et hebdomadaires.

La CGTR Transport souligne par ailleurs que les surcoûts liés à cette nouvelle organisation pourraient être répercutés sur les prix payés par les consommateurs réunionnais, comme cela peut déjà être le cas avec la surcharge carburant. Mais, souligne le syndicat, ces coûts ne peuvent être transférés directement sur les travailleurs.

Pour la CGTR Transport, la réglementation doit être appliquée sans pression sur les salariés. Elle appelle les employeurs à prendre leurs responsabilités et à ouvrir un véritable dialogue social. « Les chauffeurs-livreurs ne sont pas une variable d'ajustement », affirme le syndicat, qui annonce rester mobilisé pour faire respecter leurs droits.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Manifestations dans les lycées français pour revendiquer des moyens pour le service public

De Madagascar à la France : la Gen Z manifeste

Un an après le soulèvement de la Gen Z à Madagascar, la jeunesse française investit à son tour la rue. Dans les lycées, une colère née de problèmes très concrets — manque d'enseignants, classes surchargées, établissements dégradés, pression scolaire — se transforme en mouvement collectif. Avec une mobilisation largement relayée sur les réseaux sociaux et une répression qui fait polémique, une génération entend désormais faire entendre sa voix.

En septembre 2025, la jeunesse malgache était descendue dans la rue pour dénoncer d'abord les coupures d'eau et d'électricité. Le mouvement Gen Z avait rassemblé des milliers de jeunes et contribué à l'arrivée au pouvoir d'un groupe de militaires qui prit d'assaut le Palais d'Etat d'Ambohitsorohitra.

Un an plus tard, en France, une autre génération Z investit l'espace public. Le mouvement lycéen est parti le 21 septembre du lycée Saint-Exupéry de Créteil, notamment autour du manque d'enseignants. Il s'est rapidement étendu : environ 180 établissements étaient perturbés lundi 28 septembre, selon le ministère de l'Intérieur. Les revendications portent également sur les classes

surchargées, les bâtiments dégradés, les conditions d'études et la sélection des bacheliers à l'entrée à l'Université liée à Parcoursup.

Dans les deux cas, la mobilisation s'appuie fortement sur les plateformes numériques.

En France, la répression des mobilisations lycéennes fait débat. Le ministère de l'Intérieur a fait état de 164 interpellations et de plusieurs blessés. Une enquête de l'IGPN a été ouverte après la diffusion d'une vidéo montrant un tir de lanceur de grenade à courte distance contre un lycéen à Saint-Ouen-l'Aumône.

De Madagascar à la France, un même signal apparaît : une génération qui refuse de rester spectatrice. Elle réclame des réponses sur son quotidien, son avenir et la société dans laquelle elle devra vivre. La question est désormais de savoir si cette parole sera entendue avant que la confrontation ne prenne le dessus sur le dialogue.

Car un an après Madagascar, la Gen Z française vient de montrer qu'elle aussi sait descendre dans la rue. Et qu'elle entend bien ne plus être simplement regardée comme une génération à venir : elle veut être entendue aujourd'hui.

« Done kou d'pyé dann son vane de ri » : In kozman pou la rout

Mézami, mwin lé sir-é-sèrtin bonpé rant zot la fine antann kozman-la osinonsa la plass « vane » défoi i di galman « marmite » — done kou d'pyé dann son marmite de ri.

Inn é l'ot i vé dir la mèm shoz : dann in sanss prop nout toutt i konpran sak i vé dir, dann sanss figuiré, wi done kou d'pyé dann out vane de ri, kan wi pèrd la solidarité out famiye sansa l'ède out famiy an mèm tan.wi pé ossi par out fote pèrde out travaye donk out moiyn pèrd out gaingn-pain osinosa out gaingn-ri.

In zour mwin la antann in moune déza rézonab apré di, son fanm té i vienn pass l'ote koté d'la vi é kamarad la trouv ali avèk in mouvman nouvo é la fé romark ali son madam i sort mor, li la réponn : « si out marmite deri i ranvèrs, wi mète pi d'ri o-fé, wi mor d'fain ? ». Demoune in pé zéné la pa rolèv l'afèr mé shakinn la panss sak li vé..

Astèr, mi kite azot kass zot tête la dsi é ni rotrov pli dvan, sipétadyé.

Justin

Oté

Mète in bon kou d'frin dsi lord kolonyal siouplé

Mézami kan mwin téi sava Lissé lokont de lisle é mi vé anparl la bann zané soissante-1960- l'avé 2 lissé : inn té lissé lokonte de lisle pou bann garsson, é l'ot té Lissé Zilyète Dodu pou bann fiye é sa téi tir mèm pa san basho par an par la volonté d' léta é la plipar bann zintélizanss nout péi rényoné té oblizé rabate azot dsi bann kour konplémantèr-é sa téi fini zot karyèr d'lékol avèk in brové, dann lo méyèr dé ka..

Mi randé amwin kont d'in n'afèr konmsa-sa i apèl linégalité sa — pars dann mon famiye, mon momon té institutriss é mon papa lété plantèr épi militan kominis é souvan défoi an ékoutan mon bann paran, sansa bann kamarad kozé mwin téi apèrssoi mwin téi viv dann in départman dézyèm katégori, antouléka mwin téi viv pa sou in rézime l'égalité.arzout èk sa dopi étan pti mwin la touzour lir témoignages é sa téi dézintokssik an pèmananss mon tête an prezantan la réalité pou vréman, pa la réalité ofissyèl.

Astèr si téi ékout la radio é si téi rogard la télé kan la télé la sorti nou téi apèrssoi banna téi koz pa mèm langaj ké nout zouanal « défanss dé san défanss ». Mi rapèl mèm kan téi pass bann rézilta zélékssion bann zoinaliss téi ézite pa amontr anou bann rézilta frodé épi proklam élu sak lété pa an réalité... Donk nou téi apèrssoi l'avé in vérité nou téi lir dann zoinal témoignages épi sète nou téi antann dann rényon sansa kan in dirijan téi vien lakaz... Mi rapèl ossi bann kou d'kolèr nout papa kan téi mète ali déor bann biro é mi souvien apré zélékssion li téi boir bonpé zèrbaz pou romète ali daplon.

Astèr si mi parl lédikassion nassional épi la malonètté zélékssion sé pou dir azot koman mwin téi oi lo sistèm kolonyal dann tan-la. Mé si ni anparl lékonomi mi rann amin kont koman dann bann zané soissant nou téi viv dann in réjime l'inégalité. Sak i vé dir dopi la loi 1946 néna d'lo la fine koul dsou l'pon mé la réalité néokolonyal lé ankòr la épi i pèz déssi nout pèp rényoné. Sé pou sa mi arète ar pa d' kriye konm zordi : « mète in bon kou d' frin dsi l'ord kolonyal siouplé.

A bon antandèr salu !

Justin